

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015

Le vingt-quatre novembre deux mille quinze à dix-huit heures trente, le conseil municipal de Bréau et Salagosse, régulièrement convoqué s'est réuni dans les lieux habituels de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain DURAND, Maire.

Étaient présents : DURAND Alain, MARTIN Yves, PIALOT Pierre, RECOLIN Serge, DESCHAMPS Jean-Claude, DUMAS Sandrine, HAAS VIGNERON Sandrine, COMBERNOUX Samuel, DUPONT LAMOUREUX, PEYRE Serge

Était absent : TOUCHE Bernard

Madame Sandrine DUMAS est nommée Secrétaire de Séance.

Lecture est donnée du compte rendu de la précédente séance. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Une précision est donnée :

- PLU : Suite à la réunion avec les personnes associées du 13/10/2015 de nombreuses observations ont été émises de Monsieur Pouget chargé d'études planification à la DDTM, de Madame Raux Responsable de l'Unité Aménagement Durable Grand Ouest de la DDTM et de Monsieur Dessolier du PNC. Un compte-rendu doit nous être transmis. Globalement depuis ces 5 dernières années, deux lois majeures ont impacté l'urbanisme (la loi Grenelle II et la loi ALUR) qui imposent donc que le POS ne soit plus un élément de base à la réflexion. Il faut repenser entièrement les objectifs et les orientations en respectant les principes et dispositions de ces deux lois.

ORDRE DU JOUR :

1/ APPROBATION DU PROJET D'ELECTRIFICATION LE MOULIN ET RIEUMAGE :

Monsieur le Maire présente, rapidement, le projet et son financement. Le montant total des travaux est de 54 475.92 € dont 0.92 € à la charge de la collectivité.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité approuve le bilan financier, approuve le montant de la participation de 0.92 € de la collectivité, autorise le Syndicat à réaliser les travaux d'électricité et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2 / ADHESION CONTRAT GROUPE ASSURANCE STATUTAIRE ET ADHESION A LA CONVENTION

Le Maire rappelle que tous les 4 ans est renouvelé l'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire qui s'articule ainsi : Courtier Gras Savoye / Assureur Axa / Durée du contrat 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2016 / Nature de la prestation : tous risques CNRACL. De plus, il rappelle que dans la convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires il est donné délégation au Centre de Gestion pour assurer la gestion des sinistres liés aux risques statutaires de son personnel pour lesquels la collectivité a adhéré au contrat. Après délibération le conseil municipal à l'unanimité approuve ces adhésions et autorise le Maire à signer les documents y afférent.

QUESTIONS DIVERSES :

- Lettre de Monsieur Guiraudou pour facturation eau :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Guiraudou demandant une exonération de sa facture d'eau impayée par son locataire lequel ne donne plus de nouvelle. Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à cette demande d'exonération, non pour le montant peu élevé mais partant du principe que la collectivité ne connaît que les propriétaires.

- Elections régionales des 6 et 13 décembre 2015 :

Monsieur le Maire rappelle que des élections régionales sont prévues les 6 et 13 décembre 2015. L'organisation pour la tenue des bureaux de vote est établie ainsi :

- Pour le bureau de Serres : Sandrine Dumas et Serge Peyre le matin / Yves Martin et Pierre Pialot l'après-midi
- Pour le bureau de Bréau : 8h – 10h30 : Alain Durand et Suzanne Lamouroux
10h30 – 13h : Jean-Claude Deschamps et Serge Recolin
13h – 16 h : Sandrine Haas Vigneron et Samuel Combernoux
16h – 18h : Alain Durand et Serge Recolin

- Cartes de voeux :

Monsieur Serge Recolin présente le projet de carte de vœux celui-ci est retenu.

- Conteneur à verre à serres :

Monsieur Serge Peyre informe que certains administrés se plaignent retrait du conteneur à verre de Serres. Monsieur le maire lui répond que ce dernier a été supprimé car les camions ne passent plus sur le pont de Serres du fait de sa limitation à 5 tonnes. D'autres conteneurs existent au pont de Bréau, à l'entrée de la route du Rossignol et à Nouzières.

- Route du Rossignol :

Madame Sandrine Dumas informe le conseil municipal qu'elle a été interrogée sur le manque de lampadaire route du rossignol partant du rond-point. Il est répondu que la Commune est en phase de réflexion sur la pose de lampadaire.

- Commission Marché :

Monsieur Jean-Claude Deschamps présente le compte-rendu de la réunion du 1^{er} octobre 2015 sur la commission « Marché ». L'objectif étant de redynamiser le marché. Diverses propositions sont soumises :

- Donner un nom au marché : « Les dimanches de Bréau » adopté par tous ;
- Etablir un règlement du marché ;
- Créer des animations pour attirer les commerçants et les clients ;
- Créer une association loi 1901 pour gérer le marché ;
- Installer une annexe du café sur la place ce qui soulève des questions et qui n'est à ce jour pas accordé ;
- Animations possibles : ambiance musicale par haut-parleurs, animation musicale assurée par un ou des musiciens, démonstrations artisanales, salon des vieux papiers, cartes postales, timbres, toutes collections d'écrits et de petits objets, exposition photos, exposition de généalogie, jeux pour enfants ou adultes, concours, etc... ;
- Etablir un calendrier précis permettant de faire de la publicité très tôt, accrochage d'une banderole, annonce des animations dans le Midi-Libre et sur France-Bleu Gard Lozère, pose d'affiches et de distribution de flyers, etc...

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 40.

